

REUNION DU COMITE SYNDICAL

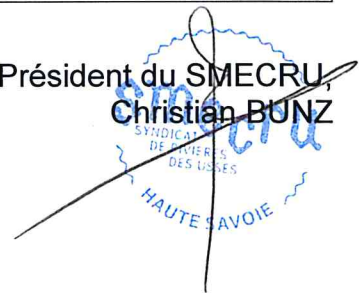
(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Comité Syndical se réunira à la mairie de Frangy

19, rue du Grand Pont
74270 Frangy

**Le JEUDI 13 Septembre 2018
à 18h30**

Le Président du SMECRU,
Christian BUNZ



Ordre du jour :

- 1- Election Vice-Président du SMECRU suite à une démission *
- 2- Natura 2000 les Usse : Demande de subvention d'animation pour l'année 2019
- 3- Autorisation donnée au Président à signer les conventions d'usage avec les propriétaires privés dans le cadre de travaux en cours d'eau, zones humides ou de lutte contre les plantes invasives
- 4- Accord cadre à bons de commandes : assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de pièces de marchés publics

Informations :

- 1- Décision n° 2018-07-01 : reconduction du marché « impression des supports d'information et de communication » – 2015-03
- 2- Décision n°2018-07-02 : signature de marché « valorisation du site des bains de la caille : étude préalable et guide d'aide à la décision »
- 3-Décision n°2018-07-03 : attribution de marché « restauration de la continuité écologique au droit de 3 ouvrages transversaux sur le bassin versant des Usse, travaux des fiches actions VB1.1_CONT 2 et CONT 4 »
- 4-Décision n°2018-07-03 : attribution de marché « maîtrise d'œuvre complète pour la restauration de la continuité écologique du ruisseau de Pesse Vieille entre sa confluence avec les Usse et l'amont de la traversée de la voie Communale »
- 5- Renouvellement de la convention-cadre entre l'Etat et le SMECRU, collectivité chargée de la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 les Usse

*Le point 1 de l'ordre du jour sera traité dans la mesure où un nouveau délégué SMECRU aura, préalablement, été désigné au préalable par la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCPC).

Affiché le 6 septembre 2018

